

Rapport d'activité : Avril 2009 / Avril 2010

Après le gros « creux » de la dernière Assemblée Générale, l'équipe s'est remobilisée autour d'un noyau de fidèles et a été renforcée par la collaboration de Françoise Maquin et l'arrivée de Julie Maurel, qui s'est tout de suite fortement impliquée dans le fonctionnement de l'Association.

Notre activité s'est efforcée de répondre aux orientations dégagées lors de la dernière A.G.

- rétablissement d'une liaison régulière avec Valence (et les Asti 26/07) ; participation au blog et à la lettre.
- organisation de temps forts, en lien avec l'actualité, et participation aux manifestations locales et régionales
- maintien de la Permanence juridique deux fois par mois.

Notre action

- ◆ Juin 2009 : distribution, sur Romans d'un tract commun avec la Cimade et la LDH dénonçant l'appel d'offre lancé par l'Etat pour mettre fin à la mission de veille et de défense des sans papiers remplie par la Cimade dans les Centres de Rétention.
- ◆ Septembre : participation au forum et à la soirée organisés par la Cimade pour fêter ses 70 ans.
- ◆ Soirée à la M.Q. St Nicolas : échanges entre des sans papiers régularisés, des membres de l'ASTIR, deux avocats grenoblois avec lesquels nous travaillons. Cette rencontre est due à l'initiative de deux sociologues, dont Marie-Thérèse Tétu, qui effectuent un travail de recherche sur les différentes stratégies mises en oeuvre par les sans papiers pour arracher leur régularisation.
- ◆ Participation au Forum social « changer les échanges », dans le cadre duquel nous avons co-animé l'atelier « Nord-Sud »
- ◆ Janvier 2010 : organisation, avec Emmaüs d'une manifestation devant la Préfecture pour la libération de Malik, jeune Mauritanien réfugié en France et que la police était venue arrêter au Centre de St Paul.
- ◆ Février 2010 : distribution sur Romans d'un tract dénonçant le débat sur l'identité nationale et organisation d'une soirée avec Alain Morice, anthropologue au CNRS et membre du réseau Migreurop sur le thème « immigration : fantasmes et réalités ».

A cette occasion, nous avons travaillé avec nos partenaires habituels, Cimade et LDH, mais aussi avec le CCFD, cosignataire du tract et de l'appel à la soirée.

- ◆ Le 27 Février : nous avons été une quinzaine à participer à la « marche pour la dignité » sur Donzère.
- Mars 2010 : participation à l'organisation et à l'animation du Forum régional qui s'est tenu à Valence le 27.

Les Permanences juridiques

Nous avons reçu une quarantaine de personnes dont les situations peuvent être divisées en 4 catégories :

- un problème technique qui semble pouvoir être résolu. Il est regrettable que, dans la plupart des cas, nous ne revoyions pas la personne et que nous n'ayons pas de retour sur les résultats de la démarche conseillée.
- Une demande de titre de séjour pour une personne qui ne remplit pas les conditions imposées par la loi. La plupart du temps nous en sommes réduits à dire à la personne que son dossier n'a aucune chance d'aboutir. Nous ne pouvons que lui conseiller d'attendre et de rester en contact avec nous.
- Des recours contre des OQTF. Les appels à la bienveillance du préfet ne sont jamais entendus et le T.A. confirme la décision préfectorale. Actuellement quatre dossiers que nous suivons depuis longtemps ont abouti à une impasse totale.
- Les demandes en mariage, qui peuvent effectivement permettre une régularisation. Mais il nous faut veiller à ce que la Mairie ne demande pas une enquête du Procureur.

Deux « points noirs »

- L'absence de contacts avec les syndicats en vue d'une réflexion et éventuellement d'une action communes sur la situation des travailleurs sans papiers.
- La très faible présence des sans papiers aux réunions : d'une part, nous n'avons pas su leur donner(ils n'ont pas su/ voulu prendre) une place véritable dans le fonctionnement de l'association ; d'autre part ils ont des doutes quant à notre efficacité dans la résolution de leur problèmes

Orientations

Certes, les cas les plus dramatiques sont fortement médiatisés et suscitent une réprobation quasi générale, le trop fameux ministre de l'Identité Nationale a une image extrêmement négative, nos actions de sensibilisation reçoivent un accueil globalement favorable...

Cela n'empêche nullement une répression de plus en plus acharnée contre les sans papiers Cela n'empêche nullement M. Besson de préparer un projet de loi qui durcira encore cette répression et qui risque fort d'être voté dans une indifférence quasi générale et, après des protestations de pure forme de l' »establishment » politique.

Seule une très forte mobilisation pourrait créer un rapport de forces susceptible d'infléchir globalement la politique actuelle. A notre modeste niveau, il nous faut contribuer à la créer, en lien avec les ASTI 26/07 et la Région.

La synthèse du Forum régional qui vient d'être faite(consultable sur le blog) fournit de nombreuses et riches pistes. En voici quelques-unes (non exclusives) qui peuvent animer notre réflexion de ce soir

- créer des liens avec les autres organisations qui défendent les droits des sans papiers qui travaillent.
- créer des réseaux d'alerte dans les écoles (en réactivant la structure RESF)
- constituer des documents simples, pratiques et faciles à diffuser, concernant le droit
- sensibiliser les élus et le grand public au droit au logement pour tous les sans papiers
- communiquer davantage/autrement de façon à sensibiliser un plus grand nombre de personnes
- réfléchir (avec eux...) aux moyens de créer une réelle autonomie des sans papiers à l'intérieur de l' Association.

Nous vous attendons nombreux, pleins d'idées et débordants d'énergie !

Le Bureau

P.S. Nous attendons la présence d'Odile SCHWERTZ-FAVRAT, qui nous parlera de la FASTI